

M. SERVANT :

Du côté des fabricants, la R.T. 2012 a conduit à des bouleversements assez fondamentaux.

La première chose, en tant que fabricant(s) de produits d'isolation, cela nous a conduits à **faire évoluer nos produits** aussi bien en termes de performances intrinsèques qu'en termes d'épaisseur, si l'on prend les évolutions, par exemple, du marché des produits d'isolation, la laine de verre pour les murs, on a augmenté depuis les dix dernières années de 2 cm en moyenne d'épaisseur les isolants vendus sur des bâtiments neufs, et on a amélioré la performance intrinsèque du produit, indépendamment de l'épaisseur, de 10 à 20 % en fonction des produits. Tout cela mis bout à bout conduit effectivement à ce que l'on **améliore** beaucoup aujourd'hui, dans notre offre disponible sur le marché, **les produits** qui permettent d'optimiser le coefficient Bbio et qui permettent à chaque concepteur de bâtiment de choisir le meilleur produit au meilleur endroit pour avoir un Bbio qui soit performant, à un coût économique le plus raisonnable possible.

Le deuxième bouleversement, c'est que les isolants et les produits qui permettent d'optimiser un Bbio ne tiennent pas tous seuls dans un bâtiment et donc ces produits-là sont maintenus dans des systèmes, et donc cela nous a conduits à **développer un certain nombre de systèmes** qui permettent de fixer, parce que la laine de verre ne va pas tenir toute seule derrière une contre-cloison maçonnée ou derrière une plaque de plâtre ; donc, on a développé un certain nombre de systèmes dans lesquels on a fait un travail important pour **réduire tous les ponts thermiques** qui peuvent être créés quand on a des systèmes de fixation de produits isolants. Par exemple, quand on monte un isolant en vertical, on peut le monter sur un montage qui s'appelle rail montant, et dans ce cas-là, tous les 60 cm on a un rail de 48 mm d'épaisseur qui vient couper l'isolant et qui crée autant de ponts thermiques ; donc, là, on est sur un isolant très performant et un montage qui est très peu performant et qui recrée énormément de ponts thermiques. Par conséquent, on a payé « cher » (entre guillemets) l'isolant, et on a payé cher le ferrailage autour, et en plus on a un système à la fin qui n'est pas performant. Donc, on a développé des **systèmes alternatifs** qui permettent de passer des fourrures devant l'isolant, sans jamais le couper, et fixer la plaque de plâtre au mur-support, moyennant des appuis qui sont des appuis en plastique et qui ne conduisent pas à créer de ponts thermiques. C'est typiquement ce type de systèmes qui se développent très fortement sur le marché aujourd'hui, et qui permettent d'améliorer drastiquement la performance énergétique d'un bâtiment, en le prenant petits morceaux par petits morceaux.

Ce qui est très important et même primordial, c'est que, quand on est sur des systèmes nouveaux comme ceux-là, il est du ressort de l'industriel dont je suis, puisque l'on n'est pas dans le cadre de systèmes courants, dont la mise en œuvre est traitée par les documents techniques unifiés, utilisés par les différentes entreprises, il est donc du ressort de l'industriel de monter un dossier, de le faire évaluer et d'obtenir **un avis technique** qui permet à la fois de définir le domaine d'application de l'ensemble du système, les performances du système, mais aussi l'ensemble des règles de mise en œuvre du système pour que le système et sa mise en œuvre puissent être correctement assurables sans surcoût. Donc, il est vraiment du ressort de l'industriel de faire cela et aujourd'hui, on met, au moins au sein du groupe Saint-Gobain, un

point d'honneur à continuer, à faire perdurer, et à faire passer systématiquement tous nos systèmes dans des procédures d'avis techniques.

Après, en termes de nouveautés sur le marché, évidemment la R.T. 2012 a généré un nouveau besoin au niveau de l'optimisation de l'enveloppe qui est le besoin de **traitement de l'étanchéité à l'air** ; et cela a conduit, par exemple, pour les industries de l'enveloppe, à créer des **offres de solutions techniques** qui permettent de traiter cette étanchéité de manière pérenne ; parce que pour traiter l'étanchéité à l'air (on va en parler tout à l'heure), on a, par exemple, la possibilité de faire du joint de plaques uniquement, et à la réception on se retrouve avec un bâtiment qui effectivement peut passer correctement à la mesure de l'étanchéité à l'air et passer l'exigence réglementaire en maison individuelle à 0,6 ; par contre, dès lors que l'on va planter un clou, que l'on va mettre des éléments de cuisine, que l'on va percer des trous dans la peau intérieure, dans la plaque de plâtre, on va dégrader le niveau d'étanchéité à l'air, et donc ce niveau qui a été obtenu à l'instant T, au moment de la réception, n'est pas forcément pérenne. C'est pour cela que l'on a développé des systèmes qui sont, par exemple, des systèmes de membranes d'étanchéité à l'air ou des systèmes de plâtre(s) élastifié(s) qui peuvent être projetés directement sur le gros œuvre et qui traitent l'étanchéité à l'air à l'intérieur de la paroi et qui permettent en réalité d'obtenir un **système étanche de manière pérenne**. Donc, ce sont de nouveaux produits, de nouveaux systèmes qui sont aujourd'hui sur le marché avec de nombreux développements actuels, et une vraie **diversification dans l'offre** des industriels de l'enveloppe, aujourd'hui.